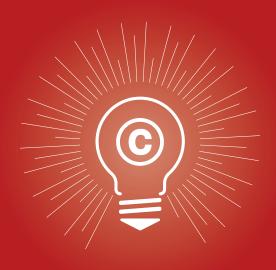




[PI]² Pôle de propriété intellectuelle et de l'innovation

Le droit d'auteur

à la croisée des chemins



Vendredi 22 janvier 2016

Université de Neuchâtel Aula de la Faculté de droit Av. du 1er-Mars 26 2000 Neuchâtel

swissuniversities



Faculté de droit Secrétariat - formation Université de Neuchâtel Av. du 1ºr-Mars 26 2000 Neuchâtel L

www.unine.ch

Objectif

En décembre 2013, le groupe de travail AGUR12 a rendu son rapport sur les besoins de modernisation du droit d'auteur. Sur cette base, un avant-projet de révision de la loi sur le droit d'auteur (LDA) devrait être mis en consultation, cela d'ici la fin de l'année 2015. Le moment est donc venu de faire le point sur l'état actuel du droit d'auteur et sur son évolution probable.

13 h 00 Accueil des participants

Première partie (présidence Ivan Cherpillod)

13 h 30 Salutations et ouverture

Ivan Cherpillod, Avocat, Professeur à l'Université de Lausanne, Président de l'ALAI-Suisse

13 h 45 Providerhaftung

Cyrill Rigamonti, Avocat, Professeur à l'Université de Berne

14 h 15 La copie privée et les redevances

Vincent Salvadé, Directeur général adjoint de SUISA, Professeur à l'Université de Neuchâtel

14 h 45 Discussion

Modération : Ivan Cherpillod

15 h 00 Pause

Deuxième partie (présidence Nathalie Tissot)

15 h 30 Die kollektive Verwertung

Andreas Wegelin, Directeur général de SUISA

16 h 00 Jurisprudence récente en matière de droit d'auteur

Ivan Cherpillod

16 h 30 Discussion

Modération : Nathalie Tissot, Avocate, Professeure à l'Université de Neuchâtel, Directrice du [PI]²

16 h 45 Synthèse et clôture

Nathalie Tissot

17 h 00 Apéritif

Public-cible

Co-organisée par le pôle [Pi]² et le Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI), cette demi-journée d'étude, constituée de deux conférences en français et de deux conférences en allemand, s'adresse à tous les praticiens et théoriciens du droit d'auteur en Suisse. Elle est également destinée aux étudiants qui s'intéressent à la matière.

Finance d'inscription

Stagiaires et assistants Étudiants : CHF 75.entrée libre, mais inscription obligatoire

150.-

Délai d'inscription

8 janvier 2016. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 5 janvier 2016. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation Avenue du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel

Tel.: 032/7181222

E-mail: droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur www.publications-droit.ch, par e-mail à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le talon d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Faculté de droit/Formation Av. du du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel

Je prendrai part à la demi-journée **Le droit d'auteur à la croisée des chemins** le 22 janvier 2016 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé à mon adresse courriel:

Nom et prénom :		
Profession:		
Adresse:		
Code postal et localité :		
Tél. professionnel :		
E-mail:		

Date: Signature: